

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03478 Numéro SIREN : 819 566 266 Nom ou dénomination : A.C

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 25096

①

BILAN SIMPLIFIÉ

25096
N° 2033-A-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise <u>SASU AC</u>										Néant ☐																	
Adresse de l'entreprise <u>40, Rue Georges Clemenceau 93190 LIVRY GARGAN</u>																											
SIREN <u>8 1 9 5 6 6 2 6 6</u>																											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>9</u>																	
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </table>														Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net																					
		1		2		3																					
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </table>												ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net																					
		1		2		3																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																						
		Autres *	014		016																						
	Immobilisations corporelles *		028	9 322	030	2 014	7 308																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																						
	Total I (5)		044	9 322	048	2 014	7 308																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																						
		Marchandises *	060		062																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	37 877	070		37 877																				
		Autres* (3)	072	3 782	074		3 782																				
	Valeurs mobilières de placement		080		082																						
	Disponibilités		084	21 677	086		21 677																				
	Charges constatées d'avance*		092		094																						
	Total II		096	63 336	098		63 336																				
	Total général (I + II)		110	72 659	112	2 014	70 644																				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </table>												PASSIF		Exercice N		NET				1		3					
PASSIF		Exercice N		NET																							
		1		3																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		2 000																					
	Écarts de réévaluation			124																							
	Réserve légale			126																							
	Réserves réglementées*			130																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)			132																							
	Report à nouveau			134		7 764																					
	Résultat de l'exercice			136		10 190																					
	Provisions réglementées			140																							
	Total I			142		19 954																					
	Provisions pour risques et charges			154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		39 606																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)			172	1 114	11 084																					
	Produits constatés d'avance			174																							
Total III			176		50 691																						
Total général (I + II + III)			180		70 644																						
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 333																					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AC

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	{	Biens	215		214		
			Services*	217		218		
			dont export et livraisons intracommunautaires			143 543		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	143 543		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	35		
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	3 959		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	96 686	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	203	
	Rémunérations du personnel*				250	20 107		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 560		
	Dotations aux amortissements*				254	1 939		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	(1)	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	131 488	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	12 055		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	118		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	1 746		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	10 190		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	10 190		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 746		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	118		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindocies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	533	
		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	11 522
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	11 522	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD

[illegible]

N° 2033-B-SD

[illegible]

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AC										Néant ☐		
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 990	472	2 333	474		476	9 322			
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490	6 990	492	2 333	494		496	9 322			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	2	552	247	554		556	249			
	Autres immobilisations corporelles	560	73	562	1 692	564		566	1 765			
TOTAL		570	76	572	1 939	574		576	2 014			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme						
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591						
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SASU AC

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
Durée en nombre de mois		1	2
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024 du	160 au	
Date de cessation		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)
☐ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 9 5 6 6 2 6 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AC

ADRESSE (voie) 40, Rue Georges Clemenceau

CODE POSTAL 93190

VILLE LIVRY GARGAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 9 5 6 6 2 6 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AC

ADRESSE (voie) 40, Rue Georges Clemenceau

CODE POSTAL 93190

VILLE LIVRY GARGAN

I- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
				2017	
 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ REPUBLIQUE FRANÇAISE					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le 01/01/2017		et clos le 31/12/2017		Régime simplifié d'imposition ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SASU AC 40, Rue Georges Clemenceau 93190 LIVRY GARGAN France			40, Rue Georges Clemenceau 93190 LIVRY GARGAN		
SIRET 81956626600014					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Couverture, étanchéité, Charpente		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% * 11 522	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA			Date : 29/03/2018		
			Qualité :		
			Nom du signataire :		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2017)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Montant des sommes versées :					
	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SASU A.C
Société par Action Simplifiée unipersonnelle
Au capital de 2.000,00 EUROS
Siège Social :
40, Rue Georges Clemenceau
93190 LIVRY GARGAN
SIRET : 819 566 266 00014

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2018

L'An Deux Mille DIX HUIT

Le 01 Octobre à 10 Heures,

A LIVRY GARGAN

L'Associé unique de la Société A.C, Société par Action Simplifiée unipersonnelle au Capital de 2.000,00 Euros, divisé en 100 PARTS de 20,00 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et extraordinaire.

EST PRESENT

Monsieur CHABANE Youcef

Apporte une somme de

100 Parts

TOTAL DES PARTS REPRESENTEES

100 Parts

Soit l'intégralité du Capital Social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Associé unique possédants ainsi 100 PARTS, soit plus de la moitié des PARTS Sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CHABANE Youcef, agissant en qualité de président associé unique.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus à la gérance,**
- **Approbation du salaire du gérant**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- **Une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les avis de réception,**
- **L'Inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2017,**
- **Le rapport de gestion établi par la gérance,**
- **Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.**

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérante et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 « 17.954,00€ » et des exercices antérieurs de la manière suivante :

- Report à nouveau : 17.954,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le salaire de 6 214,38 € versé au gérant au titre de l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

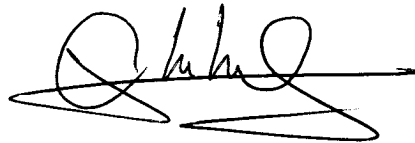
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Gérant de la Société ou à tous porteurs des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés.

Monsieur CHABANE Youcef

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CHABANE Youcef', with a long horizontal stroke extending to the right.

SASU A.C
Société par Action Simplifiée unipersonnelle
Au capital de 2.000,00 EUROS

Siège Social :
40, Rue Georges Clemenceau
93190 LIVRY GARGAN
SIRET : 819 566 266 00014

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 OCTOBRE 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Les résolutions qui vous sont soumises correspondent aux différentes propositions qui vous sont faites.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 01 OCTOBRE 2018

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 143.543,00€ contre 30 250,00€ au compte de l'exercice précédente.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 20.107,00 € contre 2 471,00€ au compte de l'exercice précédente

Le montant des cotisations sociales s'élève à 8.560,00 € contre 838,00€ au compte de l'exercice précédente

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteints un total de 131.488,00 € contre 20 924,00€ au compte de l'exercice précédente.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12.055,00 € contre 9 326,00 € au compte de l'exercice précédente.

Après prise en compte :

- des charges exceptionnelles est de 118,00 € contre 00,00€ au compte de l'exercice précédente.

- de l'impôt sur les sociétés de 1.746,00 € contre 1 362,00€ au compte de l'exercice précédente.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 10.190,00 €

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs d'un montant total de 17.954,00 €:

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Report à nouveau : 17.954,00€

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

APPOINTEMENTS DU PRESIDENT

Vous aurez à donner quitus de la gestion pour l'exercice (01/01/2017 au 31/12/2017) et à ratifier la rémunération perçue par le gérant (Appointements, Salaires) au cours dudit exercice.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.